

Affaire suivie par :
Cécile HORDERN
Tél 04.42.93.88.25
Mél :
cecile.hordern@ac
-aix-marseille.fr

**LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS**

Place Lucien Paye
13621 Aix en
Provence cedex 1

- VU** le décret n° 2020-1634 du 21 décembre 2020 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée ;
- VU** le procès-verbal établi par le jury Académique en date du 02 mai 2022, au titre de la session 2022

ARRÊTÉ

Article 1 : sont déclarés admis au titre de la session 2022 du Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive par la Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle (VAEP CAPPEI), les personnels enseignants de l'académie d'Aix-Marseille dont les noms suivent :

Civilité	Nom d'usage	Nom patronymique	Prénom
Département des Alpes-de-Haute-Provence			
M.	FRAISSE	FRAISSE	Johan
M.	OLLIVIER	OLLIVIER	Guillaume
Département des Bouches-du-Rhône			
Mme	BAILLIOT	BAILLIOT	Laure
Mme	BEAUTIER	JULHIEN	Sonia
Mme	BOUKERCHE	BOUKERCHE	Dalila
Mme	CHIROUZE	GIROD	Aline
Mme	ESSELING	ESSELING	Virginie
Mme	MEYRINNE LAFORET	MEYRINNE LAFORET	Josiane
Mme	MONTESINOS	MONTESINOS	Corinne
Mme	REYNAL	REYNAL	Julie
Mme	THORAME	THORAME	Anne-Valérie
Mme	TORREGROSA	TORREGROSA	Fabienne
Mme	TORRENT	LOUBERE	Joelle



<u>Département du Vaucluse</u>			
M.	CARABELLI	CARABELLI	Franck
Mme	DEGEZ	DEGEZ	Emilie
Mme	JULLIAN	RONDEL	Valérie

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, et les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait à Aix en Provence, le 12/05/2022

Bernard BEIGNIER

Pour le recteur et par délégation
~~Le secrétaire général de l'académie~~

Bruno MARTIN